

Mercredi 7 janvier 2015
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marche pour la vie le 25 janvier : Pour dire Non à l'appropriation de la vie par l'Etat !

Sur fond de débat national relatif à la fin de vie (Rapport Leonetti Claeys) et à la vie diminuée (Affaire Vincent Lambert), la Fondation Jérôme Lejeune appelle à manifester le 25 janvier à Paris, à l'occasion de la Marche Pour la vie.

« A l'heure où vous lirez ces mots, un homme a déjà fait l'objet de deux tentatives hospitalières d'euthanasie et d'une condamnation à mort par le Conseil d'Etat, suspendue in extremis par une saisine de la Cour européenne des droits de l'homme » interpelle Jean-Marie Le Méné, Président de la Fondation Jérôme Lejeune, dans une tribune (Valeurs Actuelles).

Dès le 21 janvier, un premier débat sera lancé à l'Assemblée nationale suite au rapport Léonetti-Claeys qui veut légaliser l'euthanasie sans la nommer. Le 29 janvier, une seconde proposition de loi du groupe Europe-Ecologie-Les-Verts qui veut légaliser l'euthanasie en la nommant, sera discutée. Au printemps, le gouvernement va présenter des initiatives de nature à faciliter encore l'avortement et remettre en cause l'objection de conscience.

Dans ce contexte, **la 10^{ème} Marche pour la vie** relève d'un **véritable acte politique, pour dire non à l'appropriation par l'Etat du début et de la fin de la vie.**

Toutes les informations relatives à la Marche pour la vie sur www.enmarchepourlavie.org

UN MANUEL EUTHANASIE DISPONIBLE ET GRATUIT

- La Fondation a publié un Manuel sur l'euthanasie.
- Pour commander ce manuel Euthanasie : lesgratuits@fondationlejeune.org